

Ce que vous pouvez apporter en déchèterie

-  Ampoules, néons
-  Bois
-  Cartons
-  Cartouches d'encre
-  Déchets électriques et électroniques (D3E)
-  Déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)
-  Déchets diffus spécifiques (DDS) (peintures, acides, ammoniacs,...)
-  Déchets verts
-  Éco mobilier
-  Encombrants
-  Ferraille
-  Gravats
-  Huiles
-  Papier
-  Piles
-  Radiographies
-  Textiles
-  Verre



Attention, les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées dans les déchèteries d'Alès Agglomération. Elles doivent être reprises par les détaillants ou par les fabricants.